



Le ministre de l'Administration Territoriale a été « cuisiné » par les enquêteurs du tribunal criminel spécial (Tcs), au sujet de la vente des tests qu'il a reçu gratuitement pour un montant de 288 millions de Fcfa.

L'information sur le passage du ministre de l'Administration Territoriale (Minât), au Tribunal criminel spécial (Tcs) est divulguée par le lanceur d'alerte Boris Berthold. Déjà, on sait que plusieurs ministres ont été auditionnés dans le cadre de l'enquête du Tcs sur la gestion des fonds Covid-19, seulement l'audition d'Atanga Nji marque les attentions, car elle a été très rude selon Boris Bertolt, qui cite les enquêteurs du Tcs.

Le (Minât) « a été sérieusement cuisiné. Semant régulièrement des poses. Tout en essuyant les gouttes de sueurs sur son front. L'affaire qui est au centre de la disparition de Paul Atanga Nji c'est la vente des tests qu'il a reçu gratuitement au gouvernement pour un montant de 288 millions Fcfa », révèle Boris Bertolt sur sa page Facebook ce lundi 9 août 2021.

En effet, au mois de mai 2020, les tests de dépistage étaient rares sur le marché mondial. Avec son enthousiasme habituel, Atanga Nji remet 5.000 tests de dépistage de référence Q-Ncov-Oig au ministre de la Santé publique dans le cadre du « don spécial du chef de l'Etat ».

En sa qualité de membre du gouvernement, il n'ignore rien des difficultés d'approvisionnement que son pays a à se procurer des tests. Paul Atanga Nji a une idée surréaliste. Le Minât selon le lanceur d'alerte, décide donc de vendre au ministère de la Santé publique, quelques jours

plus tard, 15.000 tests pour la somme de 288 millions Fcfa. Ce qui revient à 19.200 Fcfa par test.

Les dépenses engagées

« Ce paiement représentant, selon le document signé le 11 mai 2020 du secrétaire d'Etat, Alim Hayatou et destiné au chef d'agence de BGFI-Bank Yaoundé où est logé un compte Covid-19, « les dépenses engagées par le bénéficiaire, au titre de l'achat de quinze mille (15.000) tests de dépistage rapide du Covid-19 » , explique l'ancien journaliste du journal Le Jour.

L'affaire déclenche un scandale au sein du gouvernement, apprend-on.

Informé, le Premier ministre Dion Ngute, ordonne à Paul Atanga Nji de restituer immédiatement l'argent du contribuable. Le Minât ne reste pas les bras croisés: Selon notre source, il se rend à la présidence de la République. C'est ainsi deux jours plus tard, Ferdinand Ngoh Ngoh ordonne au ministre des Finances de lui payer 288 millions Fcfa au titre des « Opérations de riposte contre le Covid-19 ».

Source: Mutations
